

■ **KeMa-Café Sàrl**, à Montreux, CH-550-1051989-5 (FOSC du 15.10.2007, p. 16/4154406). Statuts modifiés le 12 novembre 2008. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Communications aux associés: par écrit ou par courriel, à la dernière adresse communiquée. Liew Maja, qui n'est plus associée, cède sa part de CHF 1'000 à Feng-Smolla Ting, de Chine, à Montreux, nouvelle associée-gérante avec signature individuelle. L'associé Smolla Keith, qui n'est plus gérant et dont la signature est radiée, cède CHF 18'800 de sa part de CHF 19'000, laquelle est réduite à CHF 200, à l'associée Feng-Smolla Ting, désormais titulaire de 1 part de CHF 19'800. Le capital social de CHF 20'000 est ensuite divisé en 100 parts de CHF 200. Feng-Smolla Ting est maintenant titulaire de 99 parts de CHF 200 et Smolla Keith de 1 part de CHF 200.

Registre journalier no 14360 du 19.11.2008
(04747630 / CH-550.1.051.989-5)